

LUNDI 17 AVRIL 2017

COURSE PEDESTRE ROUTE ET NATURE

30360 NERS GARD

LA CALADE NERSOISE 3ème EDITION

13 km & 7 Km 300



DEBUT DES INSCRIPTIONS TOUTES CATEGORIES A PARTIR DE 7h45

Début des courses enfants 9H : Inscriptions gratuites tous les enfants récompensés.

Début des courses adultes 10H : Inscriptions 7 Km 300 : 7 € - 13 Km : 10 €

Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie et 3 premiers au scratch.

Départ stade de Ners

Restauration sur place

Renseignements : Marc Dumas 06/13/07/29/30 - Olivier Avouac : 06/69/90/56/24

<https://www.facebook.com/courseners>

caladenersoise@gmail.com



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : Prénom :

Sexe : F M

Catégorie :

Année de naissance :

Licence autorisant la pratique de l'athlétisme ou course à pied en compétition

(Photocopie obligatoire de la licence pour l'inscription)

N° de licence :

Club :

Je m'engage à respecter sans réserve le règlement de l'épreuve

Adresse :

Code postal :

Ville :

Signature :

Mail :

Course 7 Km 300

7 €

Course 13 Km

10 €

Chèque à l'ordre de l'association ACN

Règlement de La Calade Nersoise

1. L'association La Calade Nersoise « ACN » organise le 17 avril 2017 deux courses pédestres sur des distances de 7Km 300 et 13Km.
2. Le départ sera donné à 10H au stade de Ners. Les parcours seront fléchés.
3. Les courses sont ouvertes à tous, licenciés (photocopie de licence obligatoire) ou non, à partir des catégories cadet hommes et femmes. Chaque concurrent devra présenter un certificat médical ou une copie de moins d'un an mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition (conformément à l'article 6 du journal officiel du 23/03/1999). Une décharge sera demandée pour les enfants mineurs.
4. Un témoin « élastique » sera distribué lors du second tour. A l'arrivée, la présence du témoin permettra seule de valider le second tour et donc le classement du participant.
5. Les épreuves seront encadrées par les organisateurs, un médecin et par un service d'ambulance.
6. Une assurance est souscrite par l'ACN les organisateurs déclinent toutes responsabilités pour tous les accidents physiologiques immédiats ou futurs qui pourraient survenir aux concurrents du fait de leur participation à ces épreuves.
7. Les frais d'engagements sont fixés à 7€ pour le 7Km 300 et 10 € pour le 13Km. Inscription sur place à partir de 8 heures.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans restriction

Signature :

N° DOSSARD